

CAP Peintre, Applicateur de revêtement

Contact :

CFA inclusif
1580 route de Lauthonie,
19490 Sainte-fortunade
05.55.27.28.86
cfa.inclusif@lespep19.org

Sites de formation :

Sarlat

Conditions d'admission :

- ◆ Avoir 16 ans
- ◆ Ou Avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année du contrat et Sortir de 3^{ème} ou de SEGPA, d'ULIS .
- ◆ Adaptations possibles aux personnes en situation de handicap en fonction des besoins.
- ◆ Signer un contrat d'apprentissage dans les 2 mois suivant le début de la formation.
- ◆ Avoir une carte d'identité ou un titre de séjour autorisant à travailler.

Durée :

- ◆ 2 ou 3 ans selon ton profil
 - ⇒ 420h en CFA / an
 - ⇒ 35h/semaine
- ◆ En alternance :
 - ⇒ entre 2 à 3 semaines en entreprise
 - ⇒ 1 semaine au CFA (12 fois/an)

Frais :

- ◆ Formation gratuite pour l'apprenti
- ◆ Transport, repas et hébergement à prévoir
- ◆ Participation aux ouvrages pédagogiques

Aides possibles :

- ◆ Aide au permis de conduire pour les jeunes majeurs
- ◆ Aides possibles sur le site de la région Nouvelle Aquitaine

Validation du diplôme :

- ◆ Epreuves ponctuelles en fin de formation.
- ◆ Possibilité de demander un dossier d'aménagement d'épreuves (aide à la lecture, à l'écriture...)

Dispenses :

Les personnes titulaires d'un CAP ou d'un diplôme de niveau supérieur sont dispensées des épreuves d'enseignement général à l'examen.

Prérequis :

- ◆ Aucun

Modalité d'accès :

- ◆ Entretien, positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- ◆ Entrée et sortie permanente

Les suites de parcours :

- ◆ Après le CAP, si tu le désires, tu peux compléter tes compétences par un CAP connexe, des mentions complémentaires ou un BAC Professionnel.

A l'issue de la formation, tu deviendras :

- ◆ Un **ouvrier qualifié** qui travaille au sein d'une entreprise de construction ou de réhabilitation.
- ◆ Tu interviendras aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des constructions.

Tu pourras :

- ◆ Préparer un chantier
- ◆ Faire de la peinture
- ◆ Poser un revêtement mural ou de sol
- ◆ Faire des enduits de rebouchage ou de lissage
- ◆ Connaître les différents supports (béton, bois...)
- ◆ Connaître les différents matériaux utilisés (peinture, revêtements muraux)

CAP Peintre, applicateur de revêtement

Référentiel :

- ◆ Arrêté du 8 avril 2019 du référentiel CAP Peintre, applicateur de revêtement
- ◆ Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Education Nationale

Programme-contenu

Compétences professionnelles (18 h/semaine) :

◆ **Etude et préparation d'une intervention**

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

◆ **Réalisation et contrôle des travaux courants**

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Réaliser des travaux de peinture
- Poser des revêtements muraux
- Réaliser des travaux de façade
- Contrôler l'état des supports
- Réaliser des contrôles de mise en œuvre
- Vérifier la conformité des travaux réalisés

◆ **Réalisation de travaux spécifiques**

- Echanger et rendre compte oralement
- Poser des revêtements de sol

Matières générales (17h/semaine) :

- Français et Histoire-Géographie-Education Morale et Civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Education Physique et Sportive (EPS)
- Langue vivante

Transversalité des enseignements :

- Réalisation du chef d'œuvre
- Protection-Santé-Environnement

Modalités pédagogiques :

- ◆ Groupes à petit effectif
- ◆ Alternance de théorie et de pratique au CFA Inclusif
- ◆ Salles de classes équipées de TBI et d'ordinateurs
- ◆ Educateurs techniques spécialisés pour la formation pratique
- ◆ Enseignants spécialisés pour la formation théorique

Epreuves terminales :

◆ **Epreuves professionnelles**

- Etude et préparation d'une intervention
⇒ coefficient 4 : écrit
- Réalisation et contrôle de travaux courants
⇒ Coefficient 9 : pratique et écrit
⇒ dont 1 pour la PSE
- Réalisation de travaux spécifiques
⇒ coefficient 2 : pratique et oral
- Chef d'œuvre
⇒ coefficient 1 : oral

◆ **Epreuves générales**

- Français et Histoire-Géographie-EMC
⇒ coefficient 3 : écrit et oral
- Mathématiques-Physique/Chimie
⇒ coefficient 2 : écrit
- EPS
⇒ coefficient 1 : pratique
- Langue vivante
⇒ coefficient 1 : écrit et oral

Suivi du cursus :

- ◆ Par le formateur et/ou l'éducateur technique référent : suivi pédagogique et suivi en entreprise (au moins 3 rendez vous dans l'année)

Emplois auxquels tu peux prétendre :

- ◆ Façadier
- ◆ Peintre en bâtiment
- ◆ Solier maquettiste